



Agenda

Lundi 11 février

-15h : **Jean MASSOT**, président de section honoraire au Conseil d'État, « *Le chef de l'État et les opérations extérieures* ».

-16h30 : réunion du groupe de travail « Science et philosophie » (salon Robert Courrier).

-17 h : inauguration de l'auditorium de l'Institut.

Lundi 18 février

-15h : **Louis GAUTIER**, conseiller maître à la Cour des comptes, ancien secrétaire général à la défense et à la sécurité nationale, « *La solitude stratégique des Européens* ».

-17h : comité secret (adoption du règlement intérieur – **quorum obligatoire**).

Lundi 11 mars

- 10h30: réunion du jury du concours Solon (salon Dupont-Sommer).

- 10h30 : réunion du groupe de travail « Humanisme et mondialisation ».

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances.

-12h30 : déjeuner des académiciens (salon Édouard Bonnefous).

-15h : **Marianne BASTID-BRUGUIÈRE**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques : « *La France vue de Chine* ».

-17h : comité secret.

Lundi 18 mars

-12h15 : jury du prix « Messe Frankfurt ».

-15h : élection d'un membre au fauteuil laissé vacant par le décès de **Prosper WEIL** et communication de **Lionel ZINSOU**, président de Terra Nova, ancien premier ministre du Bénin : « *La France et l'Afrique* ».

Séance du lundi 4 février

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 28 janvier, le président **Georges-Henri Soutou** a accueilli pour la première fois en séance deux nouveaux correspondants de l'Académie. **Thomas Nagel**, professeur à l'université de New York et élu correspondant de la section Philosophie le 9 octobre 2017, a été présenté par **Daniel Andler**. Il a partagé avec les académiciens de brèves réflexions sur la notion de vérité dans ses deux acceptions de vérité scientifique et de vérité morale. Il a entre autres interrogé cette dernière à la lumière de la question migratoire. **Roland Bénabou**, professeur à Princeton et élu correspondant de la section Économie politique, statistique et finances le 18 juin 2018, a été présenté par **Yvon Gattaz**, doyen de la section. Il a présenté à l'Académie les premiers résultats de ses recherches sur les rapports entre religiosité des populations et taux d'innovation, pour lesquels il aboutit à une corrélation négative. Elle pourrait s'expliquer selon lui, en l'attente d'approfondissements, par une moindre propension des croyants à questionner les connaissances acquises.

Le président a alors introduit la communication de son confrère **Thierry de Montbrial**, qu'il avait invité à traiter de « L'intérêt national ».

Le propos est en effet parti du postulat selon lequel, « au moins à court terme, la politique étrangère d'un pays se construit autour des intérêts de ses ressortissants, de ses valeurs et de ses alliances ». Or, à rebours d'une longue tradition inaugurée par Richelieu et portée en particulier au XX^e siècle par le général de Gaulle, l'intérêt national est victime en France, depuis une dizaine d'années, d'une « étrange ellipse ». Certes, les présidents continuent de se référer à des « intérêts vitaux », mais ils ont tendance à les confondre plus ou moins avec le statut de puissance nucléaire. Les autres dimensions de l'intérêt national sont tues, dissoutes dans la notion plus vague d'influence globale, quand elles ne sont pas niées. Ce glissement a été moins voulu que subi. Il traduit la subordination croissante, dans la plupart des démocraties, de la politique étrangère aux enjeux de politique intérieure et à la pression de l'opinion publique, spectaculairement accentuée par la révolution numérique. Mais il reflète aussi une crise plus générale de la diplomatie française dans un environnement stratégique dégradé, sans qu'elle parvienne à se dégager du modèle gaullien, qu'incarnerait encore en 2003 son opposition victorieuse et vaine à une intervention militaire en Irak sous l'égide des Nations unies.

Face à ce constat, une refondation de la politique extérieure française s'impose, autour d'une conception renouvelée de l'intérêt national. Loin de se limiter aux seules sphères économiques ou stratégiques, celui-ci doit être appréhendé comme un « bien public », en tant que sa définition requiert l'engagement de toutes les forces de la nation : « Nous devons savoir qui nous sommes, avant de pouvoir savoir quels sont nos intérêts » (S. Huntington). Il n'est donc pas incompatible avec des valeurs, du moment qu'il ne verse pas dans un universalisme abstrait, inefficace voire dangereux. Bien compris, il amène au contraire à « porter intérêt aux intérêts des autres ». Relisant Machiavel, Th. de Montbrial voit également dans l'intérêt national un instrument de contrôle des pulsions et des passions, parmi les gouvernants aussi bien que dans les peuples.

Le propos s'est conclu par la formulation de quelques orientations opérationnelles, qui combinent la réaffirmation de règles diplomatiques traditionnelles (réciprocité en matière de négociation, sélectivité des priorités, respect du secret) et l'exploration de nouvelles formes d'interactions, sur le modèle de la COP21, autour d'objectifs communs atteignables. À une « souveraineté solitaire », consacrée à la défense d'intérêts nationaux étroitement conçus, Th. de Montbrial oppose une « souveraineté solidaire », seule apte à répondre, sur le long terme, aux grands défis contemporains.

À l'issue de sa communication, **Thierry de Montbrial** a répondu aux questions et observations de ses confrères **Yves Gaudemet**, **Haïm Korsia**, **Georges-Henri Soutou**, **François d'Orcival**, **Jean-Robert Pitte**, **Jean-Claude Trichet**, **Jean-Claude Casanova** et **Alain Besançon**.

Dans la presse et sur les ondes

- **Jean-Claude Trichet** témoigne dans *Le Débat* (n° 203, janvier-février 2019) des performances de la monnaie unique dans les crises économiques et financières des dix dernières années (« L'euro et la zone euro : une remarquable résilience dans la crise »). Il les replace préalablement dans une séquence historique de près de cinquante ans, marquée par la maturation de l'Union économique et monétaire, qui seule peut permettre d'évaluer sereinement les résultats enregistrés depuis vingt ans. Il répond en détail aux critiques faites à la Banque centrale européenne (BCE) et à sa gestion de la crise. Il rappelle les mises en garde formulées par cette institution à l'adresse des États membres sur le nécessaire respect des règles budgétaires. Il défend le choix de la BCE de défendre la stabilité des prix, dont les premiers bénéficiaires sont les revenus les plus modestes. Il évoque aussi les décisions audacieuses par lesquelles la BCE a découragé la spéculation sur les dettes souveraines et garanti l'avenir du système bancaire : une lutte dans laquelle elle a mobilisé non seulement « ses mesures conventionnelles de politique monétaire », mais aussi « une large panoplie de mesures extraordinaires, non conventionnelles, comme l'allocation de liquidités sans limite, les refinancements à long terme, les interventions sur les marchés secondaires de dettes [...] et les achats d'obligations garanties. » J.-C. Trichet a également donné, le 29 janvier, une conférence sur le thème « Central Banks Today » à l'université Paris-Diderot dans le cadre du « Erasmus Mundus Master's course ». Il a ensuite répondu aux questions des étudiants. Intervention et entretien visibles sur le lien suivant : <https://youtu.be/sG4hHzTuTsk>

- « “Abimée” ou “idéale”, l'Europe vue par les intellectuels » : Aliocha Wald Lasowski et Alexis Lacroix ont recueillis l'avis d'intellectuels sur l'Europe (www.lexpress.fr, 23 janvier). Parmi eux, **Chantal Delsol** invite à « Prendre soin de l'humanisme européen ». Elle constate que « l'Europe institutionnelle est actuellement morale et non politique : ses ennemis sont des États immoraux (voyous, terroristes, totalitaires) et elle a tendance à ne voir dans la question de l'immigration que le problème moral. » Parce que la politique est « soucie de soi » avant d'être « soucie des autres », l'Europe doit « abandonner la fascination administrative et commencer à faire de la politique démocratique ».

- **Jean Tirole** a accordé un entretien à la journaliste Ghislaine Ottenheimer publié le 30 janvier sous forme de podcast sur le site de *Challenges* (<https://podcasts.challenges.fr/economie/challenges-one-planet/>). Il y revient entre autres sur sa proposition d'instaurer un bonus-malus sur les contrats courts. Il insiste notamment sur les inconvénients des emplois à durée déterminée (90 % des créations d'emploi), qui sont aujourd'hui la principale réponse des entreprises à leurs besoins en flexibilité. Or, « les CDD sont de mauvais emplois. Parce qu'ils ne génèrent pas assez de formation, créent de l'instabilité pour le salarié (avec, de manière concomitante, un accès limité au logement en location ou en achat) et l'entreprise, et parce qu'ils créent du chômage. De plus en plus, nos emplois sont “permissifs” : quinze jours de travail, quinze jours de chômage. Cela coûte très cher à la société » : les autres entreprises, qui doivent acquitter des cotisations sociales élevées, et l'État (donc les contribuables) sur lequel pèsera, à terme, le poids de la dette de l'Unédic. « Il est important de faire en sorte que les licenciés soient les payeurs : de même que les pollueurs doivent être les payeurs, les licenciés doivent payer pour le coût qu'ils imposent à la société. »

- **Jean-Robert Pitte** a signé, avec une vingtaine de personnalités, la tribune « “Lundi vert” sans viande? Pour notre santé et la planète, mangeons plutôt varié, local et de qualité », parue dans *L'Opinion* du 31 janvier à l'initiative du député de la Creuse Jean-Baptiste Moreau. Elle répond à une autre tribune publiée dans *Le Monde* au début du mois, qui invitait à ne plus consommer de viande ni de poisson chaque lundi. Les signataires déplorent l'image négative que cette tribune véhicule du « modèle d'élevage français d'agriculture familiale », décrit comme « un système intensif, mauvais pour notre santé, cruel pour nos animaux et destructeur de notre environnement ». Ils rétablissent quelques vérités sur la filière française de viande : un système de qualité, reconnu à l'étranger pour sa durabilité et respectueux du bien-être animal (les fermes usines sont minoritaires). « L'élevage est certes une source certaine d'émissions de gaz à effet de serre mais c'est en même temps un facteur efficace de limitation du réchauffement climatique. Ainsi, en France, l'herbe des prairies constitue le principal aliment des bovins. Or ces pâturages retiennent le carbone dans la terre, limitent l'érosion des sols et protègent la biodiversité, compensant ainsi les émissions de l'élevage. » « Rien ne participera mieux, concluent-ils, à la sauvegarde de notre planète et au respect du bien-être animal que de privilégier nos viandes d'excellence nourries à l'herbe, nos produits locaux sous indication géographique protégée, ou nos fruits et nos légumes sous label d'agriculture biologique. Autant de bienfaits de la Terre qui doivent nourrir la France du lundi au dimanche. »

À lire

- Le n° 8 des *Cahiers de la Maison de Chateaubriand* (décembre 2018) publie les actes du colloque « Chateaubriand et la politique » organisé le 15 juin 2018 au domaine départemental de la Vallée-aux-Loups, dans le cadre du 250^e anniversaire de la naissance de l'écrivain. Parmi les intervenants, on retrouve **Jean Tulard**, dont la communication portait sur « Chateaubriand face à la Révolution française ».

- Dominique Schnapper et Fabrice Gardel publient un *Abécédaire de Raymond Aron* (Paris, Éditions de l'Observatoire, 2019, 240 p., à paraître le 6 février), anthologie d'un penseur qui s'efforçait de comprendre le monde dans sa complexité et dont la lecture paraît plus que jamais d'actualité en des temps où la raison est malmenée.

À savoir

- **Jacques de Larosière** a prononcé le 23 janvier à Monaco, devant la Monaco Méditerranée Foundation, une conférence sur son dernier ouvrage, *Les dix préjugés qui nous mènent au désastre économique et financier*, écrit dans le but d'expliquer « comment aborder les grands sujets sans se laisser distraire ou obscurcir l'esprit par des croyances trop souvent répétées mais le plus souvent superficielles et infondées ». Il en développe cinq, notamment sur la dette, les faibles taux d'intérêt, les émissions monétaires massives ou l'absence d'un système monétaire international. Il redit sa conviction qu'« aucune [de ces] idées reçues [...] ne permettra de résoudre les problèmes de fond qui assaillent nos sociétés au XXI^e siècle ». Lien : <https://academiesciencesmoralesetpolitiques.files.wordpress.com/2019/01/monaco-mediterranee-foundation-j-de-larosie%CC%80re-23-01-2019.pdf>.